



Les Membres de l'OMC réfléchissent aux prochaines étapes après la CM13

Lors de la réunion du Conseil général (CG) des 21 et 22 mars, la première depuis la 13^e Conférence ministérielle (CM13) qui s'est tenue à Abu Dhabi (Émirats arabes unis), la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a expliqué aux Membres qu'il leur fallait intégrer les « quatre R - Réfléchir (et je veux dire réfléchir brièvement en tirant les leçons appropriées), se Ressaisir rapidement, se Remotiver et se Remettre au travail dès que possible - en se concentrant sur les points positifs, pour achever rapidement les tâches en suspens. »

Parmi les éléments clés mentionnés dans la catégorie des travaux remarquables figurent les textes sur les subventions à la pêche (*Fish 2*/deuxième vague de négociations), c'est-à-dire les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche) pour lesquels les Membres ont même « une meilleure idée » de ce qu'ils veulent voir être mis en place et sur l'agriculture pour laquelle ils sont « tout près de tracer une voie en vue de réformer » les règles du jeu, a déclaré la DG. « Nous devons maintenant établir le meilleur processus pour conclure ces négociations le plus rapidement possible », a-t-elle ajouté.

Les Membres doivent tirer les bonnes leçons de la MC13 et commencer immédiatement à travailler sur une préparation technique rigoureuse qui s'avère nécessaire pour achever les travaux à Genève avant les Conférences ministérielles. La directrice générale a rappelé que le Conseil général de l'OMC - l'organe décisionnel le plus élevé de l'organisation à Genève - a le pouvoir de clore des dossiers au nom des ministres.

Retraite sur le processus des Conférences ministérielles?

Madame Ngozi a indiqué aux délégués que l'adoption d'une « position de négociation perdant-perdant » à la MC13 n'était pas propice à l'obtention de résultats.

« Je tiens à souligner aux Membres qui pensent que bloquer les négociations sur tous les dossiers parce qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient [étant donné] que les circonstances mondiales actuelles sont extrêmement difficiles pour cette organisation, et ne sont donc pas propices à cette approche perdant-perdant, donnant l'impression que l'organisation est bloquée, ce qui ne l'a pas bien servie par le passé et la sert encore moins aujourd'hui, » a-t-elle précisé.

Bien qu'elle n'ait pas nommé de pays en particulier, la plupart des observateurs en matière de commerce ont pointé du doigt l'Inde, dont le ministre du Commerce et de l'Industrie, Piyush Goyal, s'est retiré d'un consensus manifeste sur les subventions à la pêche et à l'agriculture.

Nombreux sont ceux qui ont approuvé la critique de la DG. Singapour a suggéré que les Membres organisent une retraite pour examiner la manière dont les Conférences ministérielles sont abordées, dans le but d'améliorer leur efficacité et de maximiser leurs résultats. Plusieurs délégations, dont les États-Unis, ont soutenu cette idée. Certains ont appelé les pays à intensifier leurs efforts et à faire preuve de leadership au lieu d'abuser de manière irresponsable du système de consensus. Les résultats de la retraite pourraient être mis en œuvre lors de la quatorzième Conférence ministérielle, a suggéré Singapour.

Mme Ngozi a également indiqué que certains pays regrettaient l'absence de processus transversaux en petits groupes, tels que les réunions de type « salle D » ou « salle verte ». « Certains des commentaires que j'ai reçus par la suite semblent indiquer que certains d'entre vous auraient aimé des salles vertes », a-t-elle rapporté.

FID dans l'Annexe 4 – à traiter au niveau du CG

La CM13 a réussi à faire avancer les processus plurilatéraux. Selon madame Ngozi, « si l'instrument multilatéral reste l'étalon de référence de l'OMC », les Membres « devraient également être ouverts à des instruments supplémentaires pour obtenir des résultats pour nos populations, comme nous l'avons fait pour la réglementation intérieure dans le domaine des services et l'Accord sur la facilitation de l'investissement [pour le développement] (FID). »

Le Chili, au nom des 125 Membres impliqués dans le processus plurilatéral de la FID, a présenté une proposition visant à incorporer formellement l'accord dans l'Annexe 4 de l'Accord de l'OMC. Le Chili suggère que le CG décide que « l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement tel qu'il est annexé à la présente décision sera, dès son entrée en vigueur conformément au paragraphe 1 de son article 45, ajouté à l'Annexe 4 de l'Accord de l'OMC, après l'Accord sur les marchés publics. »

Seules trois délégations ont exprimé des réserves quant à l'inclusion de la FID dans le règlement de l'OMC : l'Inde, l'Afrique du Sud et la Turquie. Il a été décidé d'inclure un processus spécial au sein du CG pour discuter de l'intégration de la FID dans le règlement de l'OMC.

L'agriculture reprend là où les Membres se sont arrêtés à Abu Dhabi

Le Brésil, quant à lui, a pris la parole pour suggérer une voie à suivre dans le domaine de l'agriculture : « Sans une solution au bourbier de l'agriculture, tous les secteurs de cette organisation continueront à souffrir, en raison de l'importance disproportionnée du secteur agricole pour la richesse des nations, leur sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de leurs populations ».

Il suggère de reprendre les négociations là où les Membres les ont laissées à Abu Dhabi et de recadrer les discussions en se concentrant sur des négociations fondées sur un texte.

« Les quelques semaines de travail au Groupe de négociation COASS où nous avons accès à un texte de la présidence ont apporté plus de valeur ajoutée dans l'identification des éléments de convergence que les quelques dernières années de discussions infructueuses où nous ne pouvions compter sur l'aide d'un texte de base ».

Le Brésil a déclaré qu'à Genève et à Abu Dhabi, il avait travaillé avec les Membres (Australie, Canada, Chine, UE, Inde, Afrique du Sud et États-Unis) pour « simplifier le texte du Président » en vue d'une décision lors de la CM13. Aux côtés de la Chine et des États-Unis, le trio a pu faire « un pas en avant » dans le cadre de ce travail au fur et à mesure de l'avancement de la Conférence et s'est rapproché d'une « solution satisfaisante ».

« Les quelques semaines de travail au Groupe de négociation COASS où nous avons accès à un texte de la présidence ont apporté plus de valeur ajoutée dans l'identification des éléments de convergence que les quelques dernières années de discussions infructueuses où nous ne pouvions compter sur l'aide d'un texte de base ».

Le Brésil a déclaré qu'à Genève et à Abu Dhabi, il avait travaillé avec les Membres (Australie, Canada, Chine, UE, Inde, Afrique du Sud et États-Unis) pour « simplifier le texte du Président » en vue d'une décision lors de la CM13. Aux côtés de la Chine et des États-Unis, le trio a pu faire « un pas en avant » dans le cadre de ce travail au fur et à mesure de l'avancement de la Conférence et s'est rapproché d'une « solution satisfaisante ».

« Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser ces progrès s'étioler et de reprendre les discussions à zéro », a déclaré le Brésil à l'ensemble des Membres, ajoutant que « certains Membres voient la possibilité d'organiser des négociations plurilatérales dans le domaine de l'agriculture. Les perspectives sont prometteuses, mais le Brésil n'est pas prêt à renoncer aux négociations multilatérales ».

Le Brésil propose de reprendre les travaux au sein du Groupe de négociations COASS sur la base d'un plan et d'un calendrier clairs. À la suite de ces discussions, le Brésil « présentera ultérieurement une version propre et simplifiée du texte du président du COASS pour examen par les Membres ».

« Nous visons un accord sur la base de ce texte lors du Conseil général de juillet afin d'entamer les travaux du COASS sur la base d'un processus et d'un calendrier clairs. Le COASS s'efforcera ensuite de s'accorder sur des modalités globales en matière d'agriculture d'ici à la CM14 », a souligné le Brésil.

Le Brésil suggère également d'explorer les moyens de promouvoir de nouveaux dialogues sur l'agriculture au sein du Conseil général. Il suggère d'établir un forum pour discuter de la production agricole durable, de la productivité et du commerce, dans le but de faire avancer les négociations sur l'agriculture.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.producteursdoeufs.ca, www.lesleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

